



Brigham, une municipalité de 2 325 habitants, située sur les rives de la rivière Yamaska au nord de Cowansville et à proximité de Bromont, est à la recherche de candidats pour pourvoir le poste d'employé de voirie et environnement.

EMPLOYÉ DE VOIRIE ET ENVIRONNEMENT

Poste permanent – Temps plein

Fonction

Sous la supervision de la direction générale et avec le concours de la technicienne en gestion contractuelle, le ou la titulaire de ce poste sera responsable de l'entretien des infrastructures municipales, des bâtiments, des véhicules et outillages ainsi qu'effectuer l'inspection des chemins.

Description sommaire :

- Faire l'inspection des chemins municipaux et voir à leur sécurité ;
- Entretien des parcs, des infrastructures, des bâtiments et des équipements;
- Sur demande, superviser et/ou effectuer le suivi des travaux en cours sur le territoire;
- Sur demande, assister et/ou répondre aux appels d'urgence en voirie;
- Vérifier et/ou surveiller sommairement les équipements de traitement de l'eau potable, des eaux usées ainsi que les jeux d'eau en conformité avec les directives et assurer le suivi auprès de la direction générale et des fournisseurs de service;
- Participer à l'estimation du coût des travaux en voirie et assister à la préparation des prévisions budgétaires et leurs suivis;
- Responsable de maintenir les registres d'inventaire;
- Communiquer avec les citoyens et assurer le suivi auprès de ceux-ci, lorsque requis;
- Voir à la cueillette des animaux morts en bordure des routes, et à la cueillette des matières résiduelles des installations et parcs municipaux;
- Toute autre tâche connexe à son emploi.

Formation et qualifications

- Bonnes connaissances dans les travaux de voirie, l'entretien des parcs et des bâtiments;
- Secondaire V ou l'équivalent;
- Expérience de trois (3) ans en milieu municipal serait un atout;
- Connaissance des logiciels de la suite MS Office (Outlook, Excel, Word, etc.) serait un atout;
- Être en mesure de comprendre des plans et devis et compléter divers rapports et formulaires (selon les besoins);
- Posséder un permis de conduire (classe 5) valide;
- Détenir l'attestation (carte) ASP Construction cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction et des attestations professionnelles en traitement d'eau (des atouts).

Qualités recherchées

- Reconnu pour votre polyvalence, votre esprit d'initiative, votre sens des responsabilités et votre fiabilité, vous valorisez l'échange d'information et le travail d'équipe;
- Faire preuve de tact et de courtoisie avec le public;
- Bon français écrit et anglais parlé fonctionnel.

Horaire

Du 15 avril au 15 octobre, l'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. Pour la période hivernale, un horaire d'hiver allégé de 30 heures par semaine est en vigueur, avec possibilité de temps supplémentaire. La personne doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières et répondre à des appels d'urgence.

Salaire

La rémunération et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective.

Postuler

Les personnes intéressées doivent transmettre leur candidature en mentionnant le poste d'employé de voirie et environnement. Si vous désirez joindre une équipe passionnée, ce défi est pour vous. Faites parvenir votre candidature dès que possible à l'adresse courriel suivante : dg@brigham.ca ou directement à l'Hôtel de Ville située au 118, avenue des Cèdres à Brigham J2K 4K4.